

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 5 ■ OCTOBRE 2017

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Cérémonie

La cérémonie de commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale aura lieu le **11 novembre à 10 h** sur la Place du Champ de Mars.

Toute la population est invitée.

Marché de Noël

Réservez dès à présent le **dimanche 10 décembre** pour le marché de Noël qui aura lieu de 10 h à 18 h.

Pharmacie St Jeannaise

Nouveaux horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Le samedi reste inchangé : de 8 h 30 à 12 h 30.

COMMISSION ANIMATION

Expo d'arts

Cette année, l'expo d'arts se déroulera autour de l'invité d'honneur : Julien Carles. Artiste peintre, dessinateur, originaire de St Jean de Moirans, il vit aujourd'hui à Hambourg (Allemagne). Il expose à Berlin.

Venez découvrir ses peintures ainsi que les oeuvres des autres artistes, lors de l'exposition qui aura lieu les **samedi 11 de 14 h à 18 h, dimanche 12 et lundi 13 novembre de 10 h à 18 h** au centre socio-culturel.

Le vernissage aura lieu le **samedi 11 novembre à 18 h**.

CCAS

Ma Commune Ma Santé

Monsieur Boissard, délégué de l'association Actiom, vous recevra les vendredis 6, 13 et 20 octobre et le 3 novembre de 15 h à 17 h en mairie, puis sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Téléphone réservation : 05 64 10 00 48

SOLIDARITÉ

Coup de Pouce « collégiens »

Les jeunes collégiens souhaitant être aidés, qu'ils étudient aux collèges de Moirans, de Coublevie, de Voiron ou au Sacré Cœur doivent se faire connaître auprès de la mairie : mairie@st-jean-de-moirans.fr ou de la MPT moupette@free.fr

Cette année, 5 intervenants pourront les aider. Ils seraient heureux d'en accueillir d'autres pour répondre davantage aux besoins des jeunes.

Les lycéens souhaitant progresser dans une matière peuvent aussi se faire connaître.

Informations mairie

■ Pucier 2018

Comme chaque année, nous proposons à trois associations st-jeannaises de s'approprier le pucier de la commune du mois de mai.

Si votre association est intéressée, inscrivez-vous auprès de Marion au secrétariat du service animation.

■ Etat Civil

Bienvenue à

- Orenzo Mathurin né le 28 août
- Emma Journet née le 28 août
- Margot Allier née le 13 septembre
- Lucile Lauro née le 17 septembre

Il a reçu le baptême civil

- Hugo Barcelo le 16 septembre

Ils ont uni leur destinée

- Baptiste Robert et Morgane Coudert le 23 septembre

Ils nous ont quittés

- Jean Chouvet le 23 août
- Jean-Claude Godeau le 13 septembre

■ Virades de l'Espoir

La somme récoltée de plus de **9 293 euros** sera remise à Madame Virginie Douine, déléguée départementale de l'association "Vaincre la Mucoviscidose"

■ Listes électorales

Si vous n'êtes toujours pas inscrit sur les listes électorales de la commune, effectuez la démarche le plus tôt possible, n'attendez pas le dernier délai qui est fixé au **samedi 30 décembre 2017**, pour une inscription sur la liste électorale en 2018.

LES PINCES A LINGE

Spectacle de cabaret

Vous voulez explorer des contrées inconnues ? Accéder à des plaisirs inédits ? Vivre une expérience unique ?

Les Pincés à Linge avec leur humour décalé et leur joie de vivre communicative vous guideront sur le chemin. Attention tout de même ! Cela n'est pas sans risque...

La compagnie des Pincés à Linge vous invite à un spectacle de cabaret le **samedi 7 octobre à 20 h 30** au centre socio-culturel.

Réservation par sms au 06 61 87 19 24.

Billetterie sur place à partir de 20 h.

Entrée : 8 €, réduit : 6 €.

CRECHE LES P'TITS LOUPS

Infos

L'équipe des « P'tits Loups » était ravie de reprendre le chemin de la crèche le 31 août et de retrouver les enfants qui avaient bien grandi en 4 semaines de vacances. Ce mois de septembre est également rythmé par l'accueil des nouveaux bambins et la période d'adaptation qui en découle.

■ Joyeux anniversaire !

Nous souhaitons un très bel anniversaire à Léandre qui a fêté ses 3 ans le 13 août.

■ Appel à volontaires pour accompagner les enfants à la bibliothèque

La crèche a besoin d'aide pour accompagner les enfants à la bibliothèque le lundi de 10h à 11h. N'hésitez pas à vous inscrire : ces moments partagés autour des livres sont aussi réjouissants pour les petits que pour les grands !

Contact : Julie Canova, directrice de la crèche, 04 76 35 62 92.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du dernier Conseil Municipal qui s'est tenu le 28 septembre, ont été prises les délibérations suivantes :

- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au FC La Sure
- Déclassement d'une parcelle du domaine public au domaine privé de la commune
- Mise en place d'un conseil municipal des enfants
- Résultat du concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la MPT et du CLSH
- Demande de subvention à la CAF, au Conseil Départemental et au titre de la DETR pour la construction du CLSH
- Demande de subvention DETR pour la construction de la MPT
- Demande de subvention DETR pour les grosses réparations de voirie
- Signature d'une convention de mise à disposition pour la police municipale
- Rétrocession de parcelle
- Décisions modificatives
- Signature d'une convention de participation financière pour projet urbain
- Signature d'une convention pour "Lire et Faire Lire"

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie.

Fin des vacances estivales pour tous les écoliers...

Le calme des cours d'écoles a repris vie depuis peu ! Les vacances d'été ne sont plus qu'un vieux souvenir laissant place à une nouvelle rentrée scolaire. Le flot des voitures et des bus pour les déposes vers 8 h le matin et des ramassages scolaires à 17 h ont repris vie aussi comme chaque année. Après deux mois de repos, le village se réveille entre baskets et cartables à roulettes ...

Le jeudi 31 août à 8 h 20 fut une rentrée anticipée pour tous les petits écoliers et l'équipe enseignante des classes de maternelles et de primaire.

En tout, 59 Maternelles et 135 primaires ont envahi la cour de récré et les bancs d'écoles. La cantine et les services ont retrouvé les bambins affamés et l'établissement a repris le rythme retentissant des sonneries.

En tout, 194 chérubins pour cette rentrée anticipée. La répartition des classes reste la même : avec 2 classes de maternelles, et 5 classes de primaire qui restent des simples niveaux. Les effectifs par classe sont les suivants : 30 élèves pour la maternelle Petite et Moyenne section et 29 élèves pour la maternelle Moyenne et Grande section, en CP : 25, CE1 : 25, CE2 : 28, CM1 : 28 et CM2 : 29.

Pour les collégiens, la rentrée s'est faite en deux temps. La première vague des élèves est arrivée le lundi 4 septembre à 8 h 20 pour l'ensemble des 3 classes de 6^{ème}, soit 81 petits nouveaux.

Mardi 5 septembre était la dernière vague de collégiens, avec l'accueil des 105 élèves de 5^{ème}, des 77 élèves de 4^{ème} et des 60 élèves de 3^{ème}. Soit un effectif total de 323 collégiens.

Les activités prévues sur septembre/octobre :

- Regroupement de tous les élèves de 6^{ème} pour une journée voile et pagaie à Charavines
- Participation pour les Virades de l'espoir le 23 septembre
- Cross Solidaire le 9 novembre
- Remise des diplômes du Brevet session juin 2017 le 13 octobre à 18 h
- Voyage en Angleterre du 15 au 21.10 pour les élèves de 4^{ème}

ENVIRONNEMENT

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. En cas de besoin, contactez le service d'assistance : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr, Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

vivre ensemble

AGENDA ■ OCTOBRE 2017

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MORNANT

- **Ouverture de la Mairie**
7 octobre de 9 h à 12 h
- **Apéro Lectures**
7 octobre à 11 h au Logis du Grand Champ
- **Théâtre "les Pincés à Linge"**
7 octobre à 20 h 30 au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
14 octobre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Thé dansant UNRPA**
15 octobre au Centre socio-culturel
- **Assemblée Générale de la MPT**
16 octobre à 19 h au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
21 octobre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
28 octobre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
4 novembre de 9 h à 12 h
- **Tournois de fléchettes**
4 et 5 novembre au Centre socio-culturel
- **Commémoration**
11 novembre à 10 h sur la Place
- **Expo d'arts**
11-12 et 13 novembre au Centre socio-culturel
Vernissage le 11 novembre à 18 h
- **Ouverture de la Mairie**
18 novembre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
25 novembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Repas des aînés**
25 novembre à 12 h au Centre socio-culturel
- **Vente de saumons : réservation**
1^{er} décembre
- **Ouverture de la Mairie**
2 décembre de 9 h à 12 h
- **Loto du Sou des Ecoles**
2 décembre au Centre socio-culturel
- **Matinée boudins de l'ACCA**
3 décembre
- **Tournoi de scrabble de la MPT**
3 décembre au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
9 décembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Marché de Noël**
10 décembre de 10 h à 18 h
- **Ouverture de la Mairie**
16 décembre de 9 h à 12 h
- **Matinée huitres et saumons du VVB**
16 décembre
- **Vente de saumons : récupération**
21 décembre
- **Permanence des élus**
23 décembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
30 décembre de 9 h à 12 h

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda d'octobre

info services

OCTOBRE 2017

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : **15**

Police secours / gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

N° général : **112**

Police municipale : **09 67 24 23 55**

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**

web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

■ **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90

■ **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88

■ **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58

■ **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90

■ **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71

■ **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58

■ **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17

■ **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94

■ **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41

■ **Nicolas PARATORE** • Psychologue de l'enfance et de l'adolescence
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ Infos sections...

Il reste des places dans les activités suivantes :

- en cours d'anglais : lundi 19 h à 20 h 30 (forts) et vendredi 9 h à 10 h 30 (moyens)
- en aquarelle : lundi de 14 h 30 à 16 h 30
- la chorale « La Croche Chœur » cherche des voix d'hommes, ténors et basses... Venez nous rejoindre le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 au centre socio.
- « art floral adultes » un mardi sur 2 aux séances de 14 h à 16 h, de 17 h 30 à 19 h 30 et de 20 h à 22 h.
- « art floral enfants » au rythme d'une séance par mois, le jeudi de 17 h à 18 h 30 suivant un thème donné dès le 12 octobre.
- au « club nature » qui propose des sorties (brame du cerf, chouettes chevêches etc...) et des séances à la mare Pré Billoud ou en intérieur. Les dates seront connues au fur et à mesure...
- en « dessin/peinture » pour adultes les mercredis et vendredis
- aux séances de « hip-hop » pour les 3 groupes d'enfants les mardis et mercredis
- en « italien », le cours de débutant est à former le mercredi de 19 h 30 à 20 h 45. Vous êtes les bienvenus en cette année des 20 ans du jumelage avec Frossasco !
- soirées « jeux de société » : reprise les vendredis à la MPT à partir de 19 h. Les dates seront confirmées plus tard.
- « natation » : lundi de 18 h 45 à 19 h 45 (adultes)
- il reste 1 à 2 places en « relaxologie » aux séances du lundi.
- section « vannerie » : l'animateur propose l'ouverture d'un 2^{ème} atelier le matin de 9 à 12 h, les mercredis ou les vendredis. La séance du samedi est complète.
- en « yoga » le mardi 18 h 15 - 19 h 30 et 20 h - 21 h 15.

Pour toute information et inscription, contacter la MPT.

■ Assemblée Générale

IMPORTANT : Rappel : l'Assemblée Générale de la Maison Pour Tous aura lieu le **lundi 16 octobre 2017 à 19 h**, salle Honoré Berland au centre socioculturel. Un apéritif dînatoire vous sera proposé en toute convivialité à l'issue de la réunion.

■ Vacances de Toussaint...

Le Centre de Loisirs de la MPT sera ouvert du 23 au 27 octobre et du 30 octobre au 3 novembre. Fermé le 1^{er} novembre. Programme disponible sur le site : <http://moupette.wixsite.com/mptstjean>. Inscriptions auprès de Dali et Jean-Marc.

■ Réveillon solidaire

Le Centre de Loisirs organise, en partenariat avec le Secours Populaire, un « réveillon solidaire » le **23 décembre 2017**. Le but est de passer un moment convivial en ces fêtes de fin d'année. Nous faisons appel à votre participation dans cette organisation. Nous proposerons entre autre aux familles qui veulent s'impliquer dans cet événement solidaire de participer à des ateliers parents-enfants dont le premier aura lieu le 14 octobre autour de la décoration de Noël. Plus de renseignements auprès de Dali, Elise ou Jean-Marc.

■ Espace Jeune

L'Espace Jeune accueille les ados de 11 à 17 ans le vendredi soir et le samedi après-midi durant l'année scolaire et en journée lors des vacances. Programme sur le site internet de la MPT ou sur la page Facebook de l'Espace Jeune. Renseignements supplémentaires auprès de Jean-Marc.

Vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N° 185 ■ OCTOBRE 2017

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

Repas des aînés

Il se déroulera le **samedi 25 novembre à midi** au Centre socio-culturel.

Il réunira autour d'un repas, les St-Jeannais(es) de 71 ans et plus. L'orchestre "Divers Danses" assurera l'animation.

Nous faisons parvenir une invitation aux personnes concernées. Si vous n'avez rien reçu d'ici le 10 novembre, nous vous demandons de vous faire connaître en Mairie. De même, si vous vous êtes récemment installés sur notre commune et/ou avez fêté vos 71 printemps cette année.

N'hésitez pas à venir partager ce repas convivial et festif qui rassemble dans la bonne humeur les aînés de tous les quartiers du village !

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début novembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 octobre.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

SÉCURITÉ

La vitesse à St-Jean

Depuis l'acquisition du radar pédagogique, celui-ci est installé régulièrement dans différents endroits de la commune.

Nous vous informons des derniers relevés.

Lieu d'implantation du radar	Trincon (Lebon et Vernay)
Période d'enregistrement	du 11/09 au 22/09/2017
Vitesse réglementaire autorisée	30 km/h
Vitesse moyenne des véhicules dans les 2 sens de circulation	33,5 km/h
Vitesse moyenne sur 85 % des véhicules	35 km/h
Nombre de mesures effectuées	38 762

LECTURE

Apéro lecture

La municipalité souhaite multiplier les événements autour de la lecture pour que le maximum de Saint-Jeannais découvrent et apprécient l'intérêt du livre

Vous aimez la lecture, vous avez le goût de la musique ou vous avez envie de vous retrouver dans une ambiance sympathique, venez découvrir l'apéro lecture organisé par le « Festival Livres à Vous » (9^{ème} édition).

Cette année Cécile Coulon est l'invitée d'honneur du festival. Des extraits de son dernier livre et de ceux de ses auteurs invités vous seront présentés lors d'une heure de lecture musicale le **samedi 7 octobre à 11 h** au Logis du Grand Champ (chemin de l'Archat, près de la D 1085).

Un petit pot de l'amitié clôturera cet événement culturel, un moment convivial pour échanger. Et pourquoi pas venir ensuite découvrir ses romans à la bibliothèque Pages et Partage qui soutient cet apéro lecture et le festival Livres à Vous.

EN BREF

Bricoleurs, à vos outils !

Vous êtes bricoleur ? Couture, électroménager, petits meubles, vélos, accueil... toutes les compétences sont les bienvenues. Rejoignez notre équipe de bénévoles réparateurs et participez à la première édition du Repair Café en novembre ! Contact : 04 76 66 18 15 (Pays Voironnais)

.....

Croix Rouge Française

Du 9 octobre au 4 novembre, les équipes de l'association se rendront au domicile des habitants de St-Jean pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge Française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engageront à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

PAYS VOIRONNAIS

Transports

Nouveau réseau, nouvelles lignes, pour continuer à être informé sur les perturbations/ informations en temps réel des perturbations et aléas rencontrés sur les lignes de transports du Pays Voironnais, vous pouvez vous inscrire aux systèmes d'alerte SMS en renseignant votre numéro de téléphone portable et la ou les lignes sur lesquelles vous souhaitez être informé.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, vous pouvez le faire :

- à partir du site www.paysvoironnais.com dans la page Transport, rubrique « perturbations » « alerte sms ».
- ou envoyer un mail en précisant votre numéro de téléphone portable et la ou les lignes souhaitées, à l'adresse [transport\[at\]paysvoironnais\[dot\]com](mailto:transport[at]paysvoironnais[dot]com) pour demander votre inscription à la cette rubrique.

C'est un service gratuit, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment !

Zoom sur les métiers de la croissance verte en Chartreuse

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan et Pôle emploi Voiron organisent une manifestation de découverte des métiers de la croissance verte en Chartreuse.

Elle s'inscrira en ouverture du Salon de la création / reprise d'entreprise de St Laurent du Pont qui réunira sur un même lieu porteurs de projets, entrepreneurs, étudiants, élus locaux et l'ensemble des partenaires institutionnels et des experts de la création / reprise / cession d'entreprise.

Pour tout savoir sur ces métiers, les filières de formation et les procédures de recrutement, des professionnels (un animateur sport nature, un charpentier-couvreur...) seront présents et vous feront partager la passion de leur métier, présenteront leur parcours, vous donneront des conseils... Des informations pour créer ou reprendre une entreprise seront également proposées.

Cette manifestation, ouverte à toute personne en recherche d'informations sur les métiers, se tiendra le **jeudi 19 octobre à 9 h 30** dans la salle Revol à St Laurent du Pont. Entrée libre sans inscription (sauf pour les groupes). Renseignements : 04 76 93 17 18.

Accès aux déchèteries !

Si 6 déchèteries sont d'ores et déjà équipées d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques, d'ici 2018, toutes seront équipées de ce système. Pour entrer, votre véhicule doit donc être inscrit pour être reconnu ! L'accès est gratuit pour les particuliers habitant l'une des 31 communes du Pays Voironnais, mais payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Il suffit de s'inscrire une seule fois pour accéder à toutes les déchèteries du Pays Voironnais. Pas de carte, pas de badge... juste des plaques minéralogiques en bon état et les barrières s'ouvrent !

Que faire en cas de changement de véhicules ?

Il suffit de transmettre la nouvelle carte grise au service des déchèteries, en précisant vos coordonnées (nom prénom, adresse), sans oublier de noter le cas échéant, le numéro de plaque du véhicule à supprimer de la base de données. Il est inutile de transmettre à nouveau le dossier dans sa totalité !

Que se passe-t-il si un véhicule n'est pas inscrit ?

La barrière s'ouvre une seule fois... Si l'usager revient avec ce même véhicule, sans faire les démarches nécessaires, l'accès sera refusé lors du deuxième passage.

Que faire en cas d'urgence ou si votre situation semble complexe ?

En cas d'urgence, pour les cas particuliers (j'emprunte le véhicule de x ...), contacter le service au 04 76 66 18 15 qui vous donnera la démarche à suivre avant d'accéder à l'une des déchèteries du Pays Voironnais.